

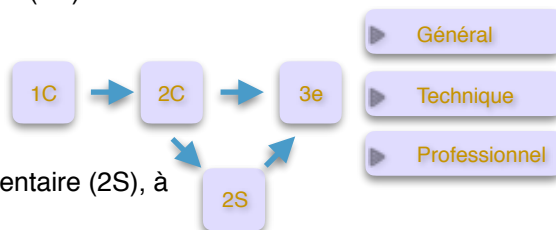
La deuxième commune La deuxième complémentaire

Le parcours au premier degré

Au terme de la 1ère commune, l'élève est admis en deuxième commune (2C).

Au terme de la 2C, il présente des examens externes de fin de 1er degré (CE1D).

- ▶ S'il réussit, il a accès à la 3ème de son choix (3e générale, 3e technique ou 3e professionnelle).
- ▶ S'il n'obtient pas son CE1D, il est orienté dans une année complémentaire (2S), à l'horaire spécifique pour lui permettre de remédier à ses lacunes.
- ▶ A la fin de cette année, il représente un CE1D.



Dans tous les cas, l'élève doit passer 2 ans minimum et 3 ans maximum dans le degré.

Journée-type(*)	
8h30-9h15	1 ^{ère} heure
9h15-10h00	2 ^{ème} heure
10h-10h45	3 ^{ème} heure
10h45-11h	Récré
11h-11h45	4 ^{ème} heure
11h45-12h30	5 ^{ème} heure
12h30-13h20	Temps de midi
13h20-14h05	6 ^{ème} heure
14h05-14h50	7 ^{ème} heure
14h50-15h05	récré
15h05-15h50	8 ^{ème} heure
15h50-16h35	9 ^{ème} heure

(*) Suite à la mise en service de notre 3^e étage, nous envisageons d'allonger la récréation de 5' et de commencer les cours à 8h25 ou de réduire le temps de midi.

Suivi et accompagnement

Pour accompagner votre enfant dans sa scolarité, le collège met en place plusieurs dispositifs :

- Les **tuteurs** sont les interlocuteurs privilégiés de l'élève et de vous-mêmes, pour toutes les questions pédagogiques et de relations. Chaque tuteur est le référent d'une dizaine d'élèves. En cas de souci, il se permettra de prendre contact avec vous. C'est lui aussi qui remettra le bulletin de votre enfant.
- Le **coordonnateur** gère le degré, point de vue organisationnel et pédagogique.
- Pour un suivi personnalisé sur des problématiques plus psychosociales ou d'orientation, le **PMS** de Châtelet assure une permanence dans l'école les lundis et les vendredis. Me Perpète, psychologue du PMS, reçoit sur rendez-vous.
- Nous organisons également un **dispositif d'accrochage scolaire**, pour toutes les questions d'apprentissage et de motivation. Contact : Mme Lahdily.

Nous Contacter

- Téléphone: 071/38 38 48
 - Olivier Vincent, coordonnateur du 1^{er} degré : olivier.vincent@pie10.be
 - Laurent Divers, directeur : laurent.divers@pie10.be
 - Muriel Vereckt, sous-directrice: muriel.vereckt@pie10.be
- Notre site : www.pie10.be

2C	
Religion	2h
Français	5h
Mathématique	5h
Etude du milieu	4h
Sciences	3h
Education physique	3h
Lange: Néerlandais ou Anglais	4h
Education par la technologie	1h
Education artistique	1h
Tutorat	2h
Ateliers	2h
Activités au choix	
Art dramatique	2h
Latin	2h
Electromécanique	2h
Travaux scientifiques	2h
Socio-économie	2h
Informatique	2h

2S	
Religion	2h
Français	5h
Mathématique	5h
Etude du milieu	4h
Sciences	3h
Education physique	3h
Lange: Néerlandais ou Anglais	4h
Education par la technologie	1h
Education artistique	1h
Tutorat	2h
Ateliers	2h
Activités au choix	
Art dramatique	2h
Cours spécifiques	
Orientation	1h
Renforcement CE1D	1h

Le projet 45 minutes

Le collège Pie 10 fonctionne en cours de 45 minutes au lieu de 50.

Les 5 minutes récupérées forment 3 périodes pour...

- organiser la 2ème heure de tutorat, par groupe de 10 élèves.
- Organiser 2h d'ateliers les jeudis après-midi
 - de remédiation,
 - de dépassement,
 - de découverte culturelle, sportive...